

Novembre 2009

Les Brèves



Bulletin municipal d'information de Cernay-la-Ville

SPÉCIAL : NOUVEAU SERVICE PETITES ANNONCES

La commission communication vous propose un service gratuit de petites annonces sur le site internet de la commune. Ultérieurement, en fonction de son succès, ce service sera disponible en version papier. Connectez-vous sur www.cernaylaville.net à partir du 15 novembre.

Ci-dessous, vous trouverez le règlement applicable à ce nouveau service.

- Les annonces seront publiées gratuitement sur le site internet de la commune pour une durée d'un mois. Ce service est réservé aux particuliers majeurs habitant Cernay. Il ne s'applique pas aux offres immobilières et aux véhicules à moteur.
- Le site étant mis à jour au début de chaque mois, votre annonce devra être enregistrée sur le site avant le 25 du mois précédent.
- Les annonces seront validées par la commission communication qui se réserve le droit de ne pas donner suite.
- La municipalité ne saurait être tenue pour responsable en cas de désaccord entre les parties mises en relation par l'intermédiaire de ce support.
- L'annonceur déclare sur l'honneur avoir acquis le(s) objet(s) à vendre ou à échanger en toute légalité.

Brocante aux jouets le 22 novembre à la salle municipale

INFOS DIVERSES

- **Vigilance** : la Caisse primaire d'assurance maladie nous informe que de faux agents de l'assurance maladie ou de la sécurité sociale se présentent pour obtenir des informations d'ordre personnel. Pensez à demander une carte professionnelle et en cas de doute, refusez de communiquer toute information.
- **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse** : penser à l'informer en cas de déménagement avant le 1^{er} décembre 2009.
- Décret pour le classement "Forêt protection du massif de Rambouillet" paru aux JO du 13 septembre 2009. Dossier consultable à la Mairie ou : www.yvelines.equipement-agriculture.gouv.fr
- Cérémonie du **11 novembre** : voir agenda.
- **Collecte de jouets** organisée par le Conseil Municipal jeunes : samedi 28 novembre à 10h30 à la mairie.
- Installation prochaine d'une nouvelle **cabane** pour les **petits** dans l'aire de jeux du parc Pelouse.
- **Les décorations de Noël** seront éclairées du 17 décembre au 4 janvier.



- **Animation à l'école** : la caisse des écoles en collaboration avec les parents d'élèves a organisé une distribution de fruits et légumes pour les enfants pendant les récréations les 6 et 9 octobre.

- **Animation « ce soir, on éteint tout ! »** : environ 50 personnes se sont retrouvées sur la place Paul Grimault dimanche 18 octobre pour contempler la nuit étoilée.

